

PRISME : Envers et contre tous les agents, la marche forcée continue !

Annoncée en grande pompe le 14 octobre lors d'un CSA SPIP et par un courrier commun de la DAP et la DSJ, la poursuite du déploiement de PRISME en 2026 semble actée du côté de nos administrations. Elle a ainsi pour la première fois dévoilé un calendrier détaillé de quatre vagues entre mars et juin.

Vague 1 : 30 mars 2026		
CA	SPIP	DI
Reims	Ardenne - 08	Strasbourg
	Marne - 51	
	Aube - 10	
Poitiers	Charente-Maritime - 17	Bordeaux
	Deux-Sèvres - 79	
	Vienne - 86	
Limoges	Vendée - 85	Rennes
	Corrèze - 19	
	Creuse - 23	
Bordeaux	Haute-Vienne - 87	Bordeaux
	Dordogne - 24	
	Gironde - 33	
Pau	Angoulême - 16	Toulouse
	Landes - 40	
	Pyrénées-Atlantiques - 64	
Rouen	Hautes-Pyrénées - 65	Rennes
	Eure - 27	
	Seine-Maritime - 76	
Caen	Calvados - 14	Rennes
	Manche - 50	
	Orne - 61	
Rennes	Côtes-d'armor - 22	Rennes
	Finistère - 29	
	Ile-et-Vilaine - 35	
Angers	Loire-Atlantique - 44	Rennes
	Morbihan - 56	
	Maine-et-Loire - 49	
Angers	Mayenne - 53	Rennes
	Sarthe - 72	

Vague 2 : 11 mai 2026		
CA	SPIP	DI
Agen	Lot et Garonne - 47	Bordeaux
	Gers - 32	
	Lot - 46	
Montpellier	Aude - 11	Toulouse
	Aveyron - 12	
	Hérault - 34	
Toulouse	Pyrénées-Orientales - 66	Toulouse
	Ariège - 9	
	Haute-Garonne - 31	
Dijon	Tarn - 81	Dijon
	Tarn-et-Garonne - 82	
	Côte d'Or - 21	
Besançon	Saône-et-Loire - 71	Strasbourg
	Haute-Marne - 52	
	Doubs - 25	
Orléans	Jura - 39	Dijon
	Haute-Saône - 70	
	Territoire de Belfort - 90	
Bourges	Indre-et-Loire - 37	Dijon
	Loir-et-Cher - 41	
	Loiret - 45	
Papeete	Cher - 18	Dijon
	Indre - 36	
	Nièvre - 58	
ST Pierre	Indre - 36	Dijon
	Polynésie française - 987	
	St Pierre et Miquelon - 975	
Saint-Denis	Mayotte - 976	DSPOM
	Réunion - 974	
	Nouméa - 988	
Basse-Terre	Guadeloupe - 971	DSPOM
	Guyane - 973	
	Fort-de-France - Martinique - 972	

Vague 3 : 8 juin 2026		
CA	SPIP	DI
Bastia	Corse du Nord - 20	Marseille
	Corse du sud - 20	
	Alpes-de-Haute-Provence - 4	
Aix-en-Provence	Alpes-Maritimes - 6	Marseille
	Bouches-du-Rhône - 13	
	Var - 83	
Lyon	Loire - 42	Lyon
	Rhône - 69	
	Drôme - 26	
Grenoble	Isère - 38	Lyon
	Hautes-Alpes - 5	
	Savoie - 73	
Chambéry	Haute-Savoie - 74	Lyon
	Ain - 1	
	Allier - 3	
Riom	Cantal - 15	Lyon
	Haute-Loire - 43	
	Puy-de-Dôme - 63	
Nîmes	Ardèche - 7	Marseille
	Vaucluse - 84	
	Gard - 30	
Nîmes	Lozère - 48	Toulouse

Vague 4 : 29 juin 2026		
CA	SPIP	DI
Versailles	Eure-et-Loir - 28	Dijon
	Yvelines - 78	
	Hauts-de-Seine - 92	
Paris	Val-d'Oise - 95	Paris
	Yonne - 89	
	Paris - 75	
Paris	Seine-et-Marne - 77	Paris
	Essonne - 91	
	Seine-Saint-Denis - 93	
Douai	Val-de-Marne - 94	Paris
	Nord - 59	
	Pas de Calais - 62	
Amiens	Aisne - 2	Lille
	Oise - 60	
	Somme - 80	

Les échanges lors du CSA furent pour le moins tendus comme vous pouvez le lire [ici](#). Sur la forme déjà, avec le dévoilement du calendrier en même temps durant l'instance que par un mail adressé aux DISP. **Comme d'habitude et selon la réactivité des DISP ou selon l'importance qu'elles portent au quotidien de travail des personnels en SPIP, l'information circule aléatoirement dans les services.**

Depuis le départ, la CGT IP se montre prudente et ne cesse d'alerter la DAP sur les conséquences d'un déploiement anticipé, pour ne pas dire précipité de ce logiciel indispensable à la bonne marche des services. Si APPI est objectivement en fin de vie, nous ne pouvons pas imaginer le remplacer

par un outil qui ne fonctionne pas et va rendre impossible les actes professionnels du quotidien. **Oui il faut remplacer APPI, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix !**

Pourquoi PRISME pose problème ?

Selon la DAP les problèmes relèvent de l'ergonomie, d'anomalies isolées ou encore de l'absence d'outil statistique intégré. Non ! Ce qui pose problème c'est une administration incapable de voir que les collègues cobayes bataillent depuis des mois au moyen de techniques incessantes de contournement, de manipulations multiples, de pertes de données (rapports, entretiens, doubles saisies,,,), d'actes professionnels qui doivent être répétés à plusieurs reprises, aucune reprise des dessaisissements, de réponses à leurs tickets avec 7 mois de décalage... Il y aurait « deux sons de cloche » avec des collègues satisfaits et d'autres un peu moins mais rien qui les empêcherait de faire leur travail. Il est inconcevable, qu'à l'heure où les personnels des SPIP sont assommés de consignes tous azimuts à « sécuriser leurs pratiques professionnelles », l'outil qu'on leur sert soit si générateur d'insécurisation.

Autant au niveau individuel pour les CPIP, que global pour les PA ou encore les DPIP, les fonctionnalités et la lisibilité de l'agenda pourrissent la vie des collègues de l'Est. Pendant plus d'un an la DAP n'a pas pris au sérieux les alertes et n'en a pas fait une priorité mais un simple « irritant » (sûrement un problème de budget pour le développement ?). Changement de braquet depuis juin et la mesure de la catastrophe a été entendue Vu qu'une image vaut parfois mieux que 1000 mots, voici à quoi il ressemble actuellement :

Jour	Semaine	Mois	Liste
Octobre 2025			
Jour entier	lundi 13 octobre	mardi 14 octobre	mercredi 15 octobre
08 h	C Cor SI SPII	Cc SP	Con SPIF
09 h	9:00-9:30 9:30-10:00 10:00-10:30 10:30-11:00 11:00-11:30 11:30-12:00	9:00-9:00 Réunion de service 10:00-10:00 Réunion de service 11:00-11:00 11:30-12:00	9:00-9:00 Réunion de service 10:00-10:00 10:30-10:30 11:00-11:00 11:30-12:00
10 h			
11 h			
12 h			
13 h			
14 h	14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30	14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30	14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30
15 h			
16 h			
17 h			

Jour	Semaine	Mois	Liste
13 octobre 2025			
Jour entier	lundi 13 octobre		
08 h	Convoctions Convoctions SPIP		
09 h	9:00-9:30 9:30-10:00 10:00-10:30 10:30-11:00 11:00-11:30 11:30-12:00	9:00-9:30 9:30-10:00 10:00-10:30 10:30-11:00 11:00-11:30 11:30-12:00	9:00-9:30 9:30-10:00 10:00-10:30 10:30-11:00 11:00-11:30 11:30-12:00
10 h			
11 h			
12 h			
13 h			
14 h	14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30	14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30	14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30
15 h			
16 h			
17 h			

Agenda hebdomadaire

Seul problème, on nous annonce un nouvel agenda qui viendra avec une mise à jour fin février/ début mars, soit juste avant la première vague de déploiement national. **Le sine qua none au déploiement n'aura donc pas le temps d'être évalué et testé en condition réelle.** Là encore, le passif ne peut que rendre les agents méfiants face à la sérénité affichée de la DAP.

Agenda quotidien

Le journal renommé mesure et intervention est une source d'erreur et de loupé inépuisable. Là où la DAP et l'équipe PRISME parlent de conduite du changement et d'adaptation des collègues la CGT IP persiste et signe, c'est illisible, contre-intuitif et va conduire indubitablement à des loupés et des erreurs sur les suivis.

A l'heure où la DAP multiplie les process, les référentiels, les tâches à effectuer et sort en permanence les parapluies pour se déresponsabiliser, on nous fournit un logiciel qui va multiplier les risques pour les services et plonger tous les collègues en insécurité.

Les personnels administratifs seront en première ligne de ce déploiement. Chaque transfert, des-saisissement, incarcération de probationnaire entre un site PRISME et un site APPI nécessitera une double saisine. C'est tout le dilemme dans lequel est placée la DAP d'où la volonté de resserrer le déploiement. Il est hors de question pour la CGT IP que les agents, notamment administratifs, doivent payer le prix de carences de l'administration.

De plus, la reprise de donnée s'est montrée plus qu'aléatoire entre les deux logiciels au moment de la bascule. Encore une fois, les premières victimes de ces carences seront nos collègues PA. Il est impensable que ce travail puisse être absorbé au niveau national par des équipes de PA en SPIP déjà absolument sous-dimensionnées. **Des renforts RH sont indispensables, faute de quoi le bon fonctionnement des services sera durablement impacté.**

La CGT IP rappelle que si le premier déploiement de PRISME a été arrêté c'était à raison ! Le logiciel n'était pas prêt et la CGT IP l'avait signalé à maintes reprises. La DAP n'a pas écouté ses personnels, elle n'a pas écouté leurs représentant.e.s et il a fallu une intervention de la DSJ pour que le carnage cesse.

La CGT IP exige :

- Une réelle écoute et prise en compte des retours des agents ;
- Un nouveau point d'étape en début d'année ;
- Une évaluation de l'agenda mis à jour avant décision finale de déploiement ;
- Le maintien d'APPI en lecture et écriture à la bascule pour pallier aux urgences sans multiplier les tâches ;
- Des moyens RH débloqués en personnels administratifs pour accompagner les services.

La CGT IP n'hésitera pas à appeler les collègues à résister à cet outil dysfonctionnel qui leur est imposé en dépit du bon sens mais aussi du minimum de considération que les personnels des SPIP attendent.

Montreuil,

le 20 octobre 2025

La CGT insertion probation